

Parlement jurassien  
Groupe socialiste

Question écrite

No : 2539

Améliorer l'état du Doubs en assainissant les pollutions diverses.

Il n'est plus à démontrer que les facteurs mettant à mal le Doubs sont multiples. L'un de ces facteurs est lié à l'arrivée d'eaux usées dans le cours d'eau que cela soit en France ou en Suisse, notamment dans les cantons de Neuchâtel et Jura.

Il est un site qui mérite notre questionnement. Situé dans un endroit éloigné, pour partie sur territoire jurassien, commune des Bois, pour partie sur territoire bernois, La Ferrière, le Cul-des-Prés est une cuvette qui a recueilli les eaux usées de la ville de Chaux-de-Fonds durant de nombreuses années. Suite à la construction de la STEP de cette ville, ce sont des arrivées d'eaux usées en cas d'orage et en cas de fonte des neiges (la STEP ne parvenant pas à les traiter durant ces périodes) qui s'infiltrent dans cette cuvette. Ce site appartient à Monsilva.

Nous sommes donc en face d'un problème environnemental BEJUNE.

En 1992, la ville de la Chaux-de-Fonds a signé une convention avec Monsilva et dédommagé ce propriétaire pour les dégâts et pollutions faits au site naturel. Actuellement, le site se comble, les odeurs environnantes sont fortes, démontrant une stagnation inhabituelle de rejets humains. Via le sous-sol, les eaux rejoignent et contaminent directement le Doubs.

D'où nos questions au Gouvernement :

- a) Qui est Monsilva ? Le Gouvernement a-t-il des contacts avec cette institution ?
- b) Le site du Cul-des-Prés a-t-il fait l'objet d'analyses ? Est-il suivi ou répertorié dans une catégorie particulière ?
- c) Quelle est la position du Gouvernement sachant que des contaminations et pollutions sur son sol proviennent de cantons limitrophes ? Des négociations ont-elles déjà eu lieu avec le canton de Neuchâtel ou la ville de Chaux-de-Fonds ?
- d) Etant donné les grands problèmes en lien avec le Châtelot et ses éclusées, le Gouvernement ne pense-t-il pas qu'il serait intéressant de lier ces deux dossiers qui concernent des problématiques de pollutions et de dégradations du Doubs par le canton de Neuchâtel sur sol jurassien ?
- e) Le Gouvernement ne devrait-il pas se fixer un agenda pour parvenir à une avancée plus concrète dans ce dossier ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 21 novembre 2012

Au nom du groupe socialiste  
Lucienne Merguin Rossé

*[Handwritten signatures and initials]*  
Merguin Rossé  
Agnes